



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un an après, sombre bilan d'OPTILAB dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie : Épuisement, détresse et rétention d'information

Matane, le 24 avril 2018 – Les équipes de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie constatent qu'un an après le lancement officiel du projet [OPTILAB](#) presque rien n'a bougé sur le terrain, excepté le changement de nom sur le chèque de paie des technologistes médicales de la Gaspésie. Le 1^{er} avril 2017, le gouvernement forçait en effet les technologistes médicales de la région à changer d'employeur dans le cadre de la réorganisation des laboratoires des établissements de santé et de services sociaux du Québec. Rappelons que l'objectif ministériel est de centraliser l'analyse des échantillons des laboratoires de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent au laboratoire serveur de Rimouski.

La confusion actuelle confirme la position de l'APTS depuis l'annonce des transferts de personnel en septembre 2016 : cette date du 1^{er} avril était totalement arbitraire et prématurée.

« Après avoir imposé un nouvel employeur aux technologistes médicales de la Gaspésie, avec toutes les répercussions et le stress que ce changement a engendrés, l'employeur profite maintenant d'une brèche dans la loi pour les priver du droit de négocier leurs propres conditions de travail et de faire reconnaître leurs réalités spécifiques, s'indigne Guylaine Michel, porte-parole APTS pour la Gaspésie. Les salariées sont plongées dans un état d'instabilité et d'insécurité alors que les établissements ne sont toujours pas prêts à commencer les transferts des échantillons vers les laboratoires serveurs. »

Quelle était l'urgence de mettre autant de pression sur les établissements et le personnel des laboratoires afin d'être prêts pour le 1^{er} avril de l'an passé? « Au cours des mois précédant cette date butoir, on a annoncé à nos membres qu'elles risquaient de devoir déménager, de faire des boîtes d'envoi au lieu d'analyses et, pire encore, de perdre leur emploi. Résultat : certaines songent sérieusement à réorienter leur carrière tandis que d'autres sont parties en congé de maladie, ce qui a aggravé la surcharge de travail dans les laboratoires », déplore Guylaine Michel.

« Il est temps que les établissements fassent preuve de transparence, poursuit-elle. Lors de rencontres avec les technologistes médicales, on se garde bien de les informer et on leur demande de trouver des solutions pour améliorer la performance des laboratoires alors qu'elles savent bien que le résultat souhaité est d'abolir des postes. »

L'APTS demande aussi aux directions de prendre en compte les recommandations de ses membres. À titre d'exemple, ces dernières ont constaté depuis quelques mois des failles dans le logiciel utilisé dans les laboratoires. « Les technologistes médicales du Bas-Saint-Laurent ont levé

le drapeau rouge rapidement pour dénoncer le fait que plus de 6 000 résultats ne sont pas parvenus aux médecins qui avaient prescrit les analyses, rapporte Mélanie Bernier, porte-parole de l'APTS dans le Bas-Saint-Laurent. Ce sont elles qui connaissent le mieux les besoins et les réalités du terrain. Écoutons-les. »

Pour un bilan complet de l'APTS sur le projet OPTILAB, consultez son [dépliant](#).

À propos de l'APTS

Avec près de 3 000 membres dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :

Mélanie Bernier, répondante politique APTS pour le Bas-Saint-Laurent
Téléphone : 581.307.4436 (cell.)

Guyline Michel, répondante politique APTS pour la Gaspésie
Téléphone : 418.254.1605 (cell.)